

Observation n°51

Déposé le 14 Juillet 2022

Par Pelletier F

Monsieur le commissaire enquêteur,

AVIS TRÈS FAVORABLE

Le département de l'Aveyron et plus particulièrement Millau me sont chers puisque cette dernière Commune est le berceau de mes ancêtres branche maternelle, où je me rends régulièrement avec toujours le même bonheur.

Aujourd'hui vient en enquête publique un projet d'éoliennes non loin de Millau. Partisan de l'énergie éolienne, je soutiens tout particulièrement ce projet remarquable. Je m'explique :

A) Pourquoi je suis partisan de l'énergie éolienne :

A l'horizon 2050 la production d'électricité devra être totalement décarbonée. Aujourd'hui une part importante (70%) de la production d'électricité provient des réacteurs nucléaires. Ces derniers au nombre de 56 sont vieillissants : 51 ont plus de 30 ans dont 13 ont plus de 40 ans. Très peu des réacteurs actuels seront encore en fonctionnement en 2050. Le programme de renouvellement des réacteurs nucléaires, EPR aujourd'hui, est très difficile comme le prouve le programme de Flamanville. Aujourd'hui le seul réacteur EPR en fonctionnement (Chine) a été arrêté peu de temps après sa mise en service pour des problèmes techniques. L'annonce récente de l'État d'un programme de construction de 6 réacteurs EPR (+8 dans un second temps) a pour but de maintenir la part du nucléaire à 50 % de la production d'électricité et ne peut s'envisager qu'à compter de 2045 pour les premiers réacteurs si tout se passe comme prévu. RTE (Réseau de Transport d'Électricité) qualifie cet objectif nucléaire de « défi industriel ».

A l'horizon 2050, 50 % de l'électricité devra provenir d'autres énergies décarbonées que le nucléaire. Les technologies les plus matures sont le solaire photovoltaïque et l'éolien, tant terrestre que offshore. Nous n'en avons pas d'autres actuellement.

Les besoins d'électricité à l'horizon 2050 seraient du même ordre de grandeur qu'aujourd'hui : les usages nouveaux (véhicules électriques, digitalisation généralisée, production d'hydrogène, etc) seraient tels que les baisses de consommation d'électricité réalisées pour les usages anciens n'y suffiront pas.

Notre pays est donc face à un problème : il faut massivement et rapidement construire des unités de production d'électricité décarbonée. C'est d'ailleurs ce qui est écrit noir sur blanc dans l'étude de RTE sur les scénarios électriques à l'horizon 2050 qui recommande de « développer les énergies renouvelables matures [éolien terrestre et en mer ainsi que le solaire photovoltaïque] le plus rapidement possible » ajoutant que « quel que soit le scénario choisi, il y a urgence à se mobiliser ».

Les éoliennes sont complémentaires du solaire photovoltaïque puisque leurs cycles de production d'électricité sont différents prenant pour les éoliennes source dans le vent et pour le photovoltaïque du soleil. Il est donc nécessaire d'avoir les deux.

Le « péché » premier des éoliennes aux yeux de ceux qui sont contre est qu'elles se voient de loin et qu'elles « détruisent » le paysage. D'autres soutiennent en plus que les éoliennes nuiraient à la biodiversité des sites d'implantation. Mais que seront nos paysages, notre biodiversité, si rien n'est fait pour décarboner notre économie et que le réchauffement climatique s'emballer encore plus ?

Jean François Carencio, alors président de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), a fustigé le 14 décembre 2021 lors de la conférence de Presse qui a suivi le colloque annuel de l'Union française d'électricité (UFE) le retard pris dans le développement des énergies renouvelables en France, seul pays de l'Union Européenne dans cette situation. Il n'a pas mâché ses mots pour dénoncer le poids de « tous ceux qui râlent » contre l'éolien et le solaire et déplorer le retard pris dans le développement des énergies renouvelables en France. « Prenons conscience que c'est notre faute à nous », a exhorté Jean-François Carencio. Continuant ainsi « Et maintenant (...) parce que quelqu'un dit « c'est pas beau », on dit « ah la la » ! Ça me tord les tripes. Parce que ça met en danger tous nos emplois, toute la France ».

Dans sa publication « la production d'électricité » de février 2022 RTE souligne à propos de l'éolien terrestre, larges extraits :

« L'éolien terrestre est une technologie désormais mature et compétitive. Les niveaux de prix issus des derniers appels d'offres qui

s'élèvent à environ 60 €/MWh et continuent de baisser depuis plusieurs années. Vu les niveaux de prix de marché de l'électricité observés en 2021, le soutien aux nouvelles installations éoliennes terrestres pourrait ainsi se faire à coût nul (voire négatif) pour le budget de l'État. Dans le débat médiatique demeure l'idée que le soutien à l'éolien serait très onéreux : cette idée ne correspond pas aux caractéristiques de coût actuelles de la filière. »

« Le développement de l'éolien terrestre se poursuit à un rythme régulier depuis plusieurs années, avec entre 1 GW et 1,7 GW par an de nouvelles installations mises en service. Si ce rythme demeure en dessous des objectifs de la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) (+2,2 GW/an), l'éolien terrestre constitue aujourd'hui la principale source de croissance de la production d'énergie bas-carbone en France, avec environ +4 à +6 TWh d'électricité bas-carbone supplémentaire apportée chaque année depuis cinq ans. »

« Dans ces conditions, la poursuite du développement de l'éolien terrestre apparaît indispensable à long terme pour atteindre la neutralité carbone, en particulier étant donné les enjeux sur l'intégration des nouveaux usages électriques et la décroissance attendue de la capacité nucléaire d'ici 2050. Une configuration alternative fondée sur un moratoire pour les énergies renouvelables et un arrêt du développement de l'éolien au-delà de 2025 a été également étudiée mais celle-ci met en évidence les risques associés à une telle stratégie pour l'approvisionnement énergétique et le respect des objectifs climatiques. »

« Les principaux scénarios étudiés par RTE intègrent donc tous un développement de l'éolien terrestre. Sur les plans technique et industriel, ces scénarios ne présentent pas de difficultés majeures: le potentiel technique de surfaces disponibles apparaît largement suffisant pour accueillir les capacités totales envisagées. »

Pour la sécurité et la sûreté d'approvisionnement électrique des consommateurs, il est donc indispensable de continuer à développer l'installation d'éoliennes pour arriver à une capacité productive de 2,5 fois celle installée en 2020, d'après les données RTE.

Compte tenu de l'enjeu climatique et de la nécessité d'avoir suffisamment d'électricité disponible à l'avenir, je ne peux qu'être favorable aux éoliennes.

Encore faut-il savoir où les installer et avec quelles retombées pour le territoire d'implantation.

B) Pourquoi ce projet est remarquable :

Après une lecture minutieuse du dossier soumis à enquête publique, je dois dire que je suis positivement impressionné par sa qualité. Un soin particulier a été porté sur chaque point d'impact du projet sur son environnement et toutes les données sont portées à la connaissance du public. Aucune question que je pouvais me poser est restée sans réponse.

Mais ce n'est pas ce point le plus remarquable : ce projet a été initié par le développeur Soleil du Midi et la Commune de Verrières. Cette dernière, associée à part égale avec le développeur dans la société V'EOL SAS, a pu amender le projet pour préserver au mieux les intérêts de la Commune et de ses habitants, les conciliant avec l'objectif IMPÉRATIF de transition énergétique.

Ces deux partenaires ont choisi d'ouvrir le capital de SAS V'EOL à d'autres partenaires majoritairement publics, au sens où nous y voyons la communauté de Communes, des citoyens, la coopérative nationale Enercoop ou encore l'agence régionale de l'énergie et du climat.

C'est exactement de cette façon qu'il me paraît pertinent de développer de tels projets, qu'ils soient éolien ou solaire, afin que les acteurs locaux s'approprient la transition énergétique et maximisent les retombées locales.

Dès que ces éoliennes seront édifiées, j'irai les admirer n'y voyant pas un fût de 180 mètres de ferraille peinte en blanc mais un outil de production d'énergie décarbonée propriété majoritairement d'acteurs locaux, publics, et du coup elles m'apparaîtront belles par leur promesse et vertus.

Monsieur le commissaire enquêteur, je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ma contribution et vous prie d'accepter mes meilleures salutations.

F Pelletier
